

AUTOUR DU SIEGE

Communiquer avec les parties prenantes

Formation professionnelle adulte



100% présentiel

Durée : 2 jours - 14 h

Dates : nous contacter

Tarifs : 540 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap - référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE et permet d'acquérir en partie le bloc de compétences RNCP37248BC01 - Analyse d'une situation professionnelle.

Par l'immersion, le stagiaire appréhende le métier de tapissier d'ameublement en siège et l'activité en atelier, à l'issue du module il est en capacité de :

- Collecter des informations
- Utiliser un vocabulaire professionnel
- S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
- Identifier les différentes parties prenantes pour communiquer

PROGRAMME

Participer à l'organisation du travail en atelier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Utiliser le vocabulaire professionnel avec les clients, les fournisseurs. Analyser et prendre en compte différentes propositions et contraintes.

Conseiller en fonction de l'usage de la pièce, de la décoration, des tendances et du cahier des charges du client.

Etablir un devis et l'argumenter.

Rechercher et contacter les fournisseurs en fonction des besoins.

Savoir mettre en valeur les points forts de sa production.

Identifier les opportunités de commercialisation.

Identifier les points clés d'aménagement et d'équipement d'un atelier.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel et sera en capacité de communiquer avec les différents interlocuteurs. Dans le cadre d'un projet de certification CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre. À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet. L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité
Intervenant professionnel métier d'art
Plateforme pédagogique accessible en ligne
Évaluation de fin de formation
Feuille de présence
Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état
RNCP 37248- CAP Tapissier d'ameublement en
siège
Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 5 personnes max